



Mardi 21 et mercredi 22 mai 2019

Atelier "Transmettre sa maison d'édition"

L'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture organise un atelier collectif sur la transmission de maison d'édition, à destination des dirigeants et responsables, sur deux jours consécutifs en mai 2019.

La transmission d'une maison d'édition est un enjeu d'importance. Quels sont les aspects techniques, notamment financiers et juridiques, qu'il convient de prendre en compte, comment les mettre en place, quel est le calendrier idéal, etc. ? Autant de points et d'aspects, éloignés de la première sphère de compétences et d'intérêts du responsable, qui seront traités durant cet atelier collectif, les 21 et 22 mai 2019.

Il est organisé à destination des responsables de maisons d'édition en phase de réflexion pour la transmission de leur entreprise ou souhaitant s'engager dans un processus de recherche de repreneur. Les motivations peuvent être diverses : retraite, changement d'activité, besoin de trouver un partenaire pour participer au financement, etc.

Cette formation permet d'aborder la perspective de transmission sereinement, en décryptant ce processus dans tous ses aspects et en préparant les décisions.

Cet atelier est proposé par l'Agence dans le cadre de sa mission d'accompagnement des professionnels du livre. Il sera animé par Hervé de Langre, consultant du réseau Axiales.

Éligibilité

- La maison d'édition est installée en Auvergne-Rhône-Alpes et l'activité principale de la structure est l'édition de livres (code NAF indicatif : 5811Z)
- Les publications font l'objet de contrats à compte d'éditeur
- La maison a un catalogue conséquent, présentant une diversité d'auteurs, et les publications sont régulières et constantes depuis de nombreuses années
- La maison a un système de diffusion-distribution organisé qui passe par la librairie
- La maison respecte la [Charte des éditeurs](#) de la région.

Priorité est donnée aux maisons dont le catalogue est axé sur les domaines éditoriaux suivants : littérature (adulte et jeunesse), bande dessinée, sciences humaines et sociales, arts et patrimoine culturel et naturel.

Autres profils sont acceptés, selon le nombre de places disponibles.

Pour plus d'informations sur l'éligibilité, prendre contact avec Narges Temimi, chargée de mission Économie du livre : n.temimi@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org

Inscription

L'inscription, gratuite et obligatoire, **vous engage sur les deux jours**. Le nombre de places est limité.

Demande d'inscription en ligne via le formulaire suivant : [INSCRIPTION](#)

Votre inscription vous sera confirmée dans le courant du mois d'avril 2019

Infos pratiques

mardi 21 et mercredi 22 mai 2019
9h30-17h30

Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture
25 rue Chazière
69004 Lyon

Dernière édition : 17 mai 2024 à 15:15
<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/atelier-transmettre-sa-maison-d-edition>